

PROCÉDURE POUR PLAINTÉ

Les plaintes soumises au BNQ concernant les services du BNQ ou d'un CLIENT, en lien avec une demande d'accréditation de laboratoire, doivent être adressées par écrit par le plaignant et être acheminées

à l'attention du **Responsable qualité**.

par courrier postal : 333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7

ou

par télécopieur : 418 652-2292

ou

par courriel : bnqinfo@bnq.qc.ca